



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives**

Seul le prononcé fait foi.

Déclaration de la France

66^{ème} Session de la Commission des Stupéfiants

Vienne, 13-17 mars 2023

Monsieur le Président,
Madame la Directrice exécutive,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

La France souscrit pleinement à la déclaration prononcée par la Suède au nom de l'Union européenne.

L'année 2022 a été marquée par le retour de la guerre en Europe. La France réitère son soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien et continue de condamner fermement l'agression militaire non-provoquée et injustifiée de la Russie.

De tels conflits nous rappellent l'importance de placer les droits de l'Homme au cœur de toutes nos politiques, y compris en matière de lutte contre la drogue, dans la lignée de l'approche du document final de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2016. La France rappelle ainsi son opposition constante et déterminée à la peine de mort, en tous lieux et en toutes circonstances et exhorte tous les États appliquant encore ce châtiment inhumain à établir un moratoire en vue d'une abolition définitive.

L'actualité du phénomène des addictions est en constante évolution : les consommations se diversifient, Internet contribue à une diffusion large de produits et les trafics prennent de nouvelles routes et une nouvelle ampleur. La production, le trafic et la consommation de drogues ont également un impact sur l'environnement, contribuant à la déforestation et au déversement de produits hautement toxiques dans la nature.

Dans tous ces domaines, les faiblesses, les vulnérabilités et les décisions des uns impactent les autres.

C'est la raison pour laquelle la France inscrit résolument son action dans le cadre du multilatéralisme. Si nous voulons voir baisser le niveau des consommations et l'impact des trafics sur la sécurité, l'Etat de droit et l'économie légale, nous devons œuvrer ensemble : les Etats et les instances internationales, en s'appuyant sur l'éclairage de la communauté scientifique et l'expérience de terrain de la société civile, doivent trouver, ensemble, les solutions les plus adaptées à tous ces défis.

Sans banaliser les produits et les conséquences de leur usage, sans minimiser les enjeux sécuritaires, mais sans non plus stigmatiser les usagers, nous devons œuvrer pour une politique équilibrée, juste, efficace, mettant l'accent sur la prévention précoce, et pleinement respectueuse des conventions internationales de contrôle des drogues.

Avant de clore cette intervention, je souhaite rendre un dernier hommage à Bernard Leroy, membre actif de l'OICS, qui nous a quittés très récemment.

Merci pour votre attention. /